

Violence en milieu scolaire

Jeux dangereux

De quoi parle-t-on ?

Quels sont ces jeux ?

- Les jeux de non-oxygénation
- Les jeux d'agression
- Les jeux de défi

- 84 % des enfants connaissent un jeu
- 26 % se sont vu proposé
- 12 % ont participé

Les qualificatifs de ces jeux sont très variés (100) donc difficiles à identifier

1. Jeux de non-oxygénation

non-oxygénation résultant de strangulation, compression, apnée... : jeu du foulard, de la tomate...

Se pratiquent seul ou à plusieurs.

Peuvent entraîner : perte de connaissance, surdité, cécité, paralysie, décès.

Signes d'alerte : traces rouges au niveau du cou, yeux rouges, maux de tête, vision floue, découverte du foulard, etc.

2. Jeux d'agression

Usage de la violence physique et psychologique perpétrée par un groupe vers un jeune

- jeux intentionnels et contraints (harcèlement et maltraitance par les pairs)

3. Jeux de défi

« T'es pas cap ! », recherche d'exploit avec pratiques de plus en plus dangereuses + film

Signes d'alerte

- ✓ Blessures, vêtements abîmés
- ✓ Manifestations telles que troubles du sommeil, agressivité soudaine...

Facteurs de risques

- ✓ Dépression
- ✓ Troubles du comportement
- ✓ Addiction

Il convient...

- ✓ d'être attentif aux risques de certaines pratiques (cour de récréation, activités sportives, sortie à l'extérieur de l'établissement)
- ✓ d'être vigilant à tout changement brutal de comportement
- ✓ de veiller à l'influence parfois négative des pairs
- ✓ de connaître le risque addictif de certaines pratiques (non-oxygénation)

Il convient de nommer un adulte référent volontaire.

Quelle procédure mettre en place ?

Objectif : faire prendre conscience des risques

Auprès des adultes : communauté scolaire et famille

Intervention

- décidée par le chef d'établissement ou le directeur d'école
- s'inscrit dans une politique globale de prévention – comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- coordonnée par le chef d'établissement ou le directeur

L'information doit être faite par du personnel formé (interne ou extérieur agréé).

Intervention en binôme.

Cette information intervient soit en prévention soit secondaire à un incident

Dans tous les cas, elle précède l'intervention auprès des élèves

Auprès des élèves

En cas d'incident :

- l'adulte référent reçoit l'élève ou les élèves séparément dans un lieu confidentiel
- ne pas stigmatiser
- rester à l'écoute
- rassurer et féliciter la victime ou les témoins de leur démarche courageuse
- évaluer la situation et décider de la conduite à tenir
- prévenir les parents
- ne pas oublier les témoins
- l'intervention auprès des élèves secondaire à un incident sera toujours précédée d'une information aux familles.

Aide

Ct service santé social
Équipe mobile de sécurité
(second degré)
Référénts police, gendarmerie
Associations agréées

Action de prévention

La prévention des jeux dangereux auprès de enfants est une approche spécifique et réservée à la prévention secondaire.

- Elle s'inscrit dans un projet éducatif global et nécessite une démarche de projet.
- C'est l'affaire de tous (information des personnels et transversalité pédagogique).
- Le partenariat et le choix des supports doivent être validés par les conseillers techniques.
- La séance ne doit pas être un exposé magistral et permettra
 - de dialoguer avec les élèves,
 - d'expliquer les risques,
 - de susciter des réflexions sur les notions de risques et de respect des autres,
 - de relier les informations aux programmes,
 - de définir la conduite à tenir en cas de problème individuel.

JEUX DANGEREUX

De quoi parle-t-on ?.....	1
Quels sont ces jeux ?.....	1
1. Jeux de non-oxygénation.....	1
2. Jeux d'agression.....	1
3. Jeux de défi.....	1
Signes d'alerte.....	1
Facteurs de risques.....	1
Il convient.....	1
Quelle procédure mettre en place ?.....	2
Après des adultes : communauté scolaire et famille.....	2
Après des élèves.....	2
Action de prévention.....	2